

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS
N° 2025-78

Séance du jeudi 04 septembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 31 août 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Michel-Pierre Pécoul, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Soazig Quillard et Elisabeth Martin.

Représentée : Sophie Thomas par Olivier Bridelance

Secrétaire : Soazig Quillard

2025-78 : Suppression d'un poste d'agent technique

Monsieur le Maire explique que la nouvelle organisation des services communaux, validée par la délibération 2025-77, implique la modification du poste occupé par madame Audrey VALLIER et ce sur deux plans :

a/ Changement de grade : d'agent technique à agent administratif.

b/ Passage du taux horaire de 87 à 100 %.

En conséquence, il propose que soit supprimé le poste d'agent technique qu'elle occupe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la suppression de ce poste d'agent technique.

Votants 9 POUR 9 CONTRE 0 Abstention 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 4 septembre 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 08/09/2025

et affichée et publiée le 08/09/2025